

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(MESRI)

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE
LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'évaluation externe de la Licence en Sciences
Economiques et Gestion, parcours Economie Appliquée du
Pôle Sciences Economiques Juridiques et de l'Administration
de l'Université Virtuelle du Sénégal**

L'Equipe d'évaluateurs :

Pr Ndiouma Ndour, Professeur assimilé, Président

Pr Babacar Ndiaye, Professeur assimilé, Membre

M. Mamadou DIENG, Retraité ENSAE, Membre

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Pr Ndiouma NDOUR
Maître de Conférences
agrégé en Sciences de Gestion
Finances - Comptabilités

Mars 2022

SOMMAIRE

1. Présentation du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite sur site.....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	5
5. Points forts	12
6. Points faibles	13
7. Appréciations générales sur le programme	13
8. Recommandations à l'établissement	13
9. Recommandations à l'ANAQ-SUP	14
10. Proposition de décision	14

1. Présentation du programme évalué

La Licence professionnelle d'économie appliquée de l'UVS est un parcours logé dans le Pôle de formation Sciences juridiques, économiques et de l'administration (SEJA). Elle a démarré durant l'année scolaire 2013/2014 et est organisée sur trois (3) années. Pour la première et la deuxième année (Semestres 1, 2, 3 et 4), la formation se fait en tronc commun. En Licence 3 (Semestres 5 et 6), les étudiants ont la possibilité de choisir le parcours Economie appliquée (EA).

C'est une analyse des besoins dans les métiers de l'économie qui a permis de justifier la mise en œuvre de ce programme. La licence consolide et améliore les aptitudes des étudiants en termes de connaissances, mais permet aussi à l'étudiant de cerner le **cœur de métier** et les **outils pratiques** en termes de compétences.

Elle a pour finalité de préparer les étudiants aux métiers de l'économie. Aussi dispense-t-elle un enseignement précis en Sciences économiques notamment : **microéconomie, macroéconomie, économie du développement, de l'éducation et de la santé, statistique, économétrie, analyse des données.**

Toutes les disciplines sont abordées à la fois sous un angle technique et une perspective pratique, mais aussi à travers une approche conceptuelle. En effet, au-delà de la maîtrise des outils, la licence entend également développer une ouverture d'esprit et une capacité de réflexion indispensables pour exercer des métiers en constante évolution.

Les compétences développées par cette formation offrent un large éventail de débouchés :

- économiste, gestionnaire de portefeuille, agent d'assurance,
- statisticien-économiste,
- analyste-économiste,
- etc.

L'admission en 1^{ère} année de Licence en Sciences Economiques est faite sur la base d'un baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence. Ce parcours a, depuis l'année scolaire 2013/2014, déjà formé trois (3) promotions.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présenté, sous fichier Word, comprend 47 pages, sans les annexes qui sont fournis dans des fichiers à part. Le rapport est consacré aux différents champs d'évaluation suivant le référentiel programme de l'ANAQ-SUP. Il présente aussi les forces et faiblesses du programme ainsi que les principales recommandations du comité de pilotage à la conclusion de la présentation de chaque champ du référentiel. Des annexes, comme éléments de preuve ou informations additionnelles, ont été également consultées. Le rapport est globalement bien rédigé et fournit toutes les informations nécessaires à l'équipe d'experts-évaluateurs externes pour mener à bien l'évaluation.

3. Description de la visite sur site

○ Organisation et déroulement de la visite

La visite sur site a eu lieu le 19 avril 2021, conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP.

L'équipe a d'abord rencontré le Coordonnateur de l'UVS (qui correspond au Recteur dans les universités traditionnelles) pour lui présenter le but de la mission, les objectifs assignés et l'agenda de la visite. Le Coordonnateur a souhaité la bienvenue aux experts de l'ANAQ-Sup avant de leur faire une brève présentation de l'UVS.

Après la présentation des participants, l'agenda a été validé par les deux parties et l'équipe a rejoint la salle de réunion où devait se tenir la rencontre avec la Direction de l'établissement/Responsable du programme, le directeur de la CIAQ et le responsable du comité de pilotage de l'auto-évaluation.

Cette séance a permis à la direction de l'UVS de présenter le rapport d'évaluation du programme et de fournir des réponses aux différentes questions des évaluateurs.

Après la présentation du rapport d'auto-évaluation, le chef de la mission a proposé le schéma d'évaluation ci-dessous qui a été accepté par les parties :

- les entretiens avec les Personnels d'Enseignement et de Recherche PER,
- les entretiens avec les Tuteurs,
- les entretiens avec les Personnels Administratifs, Techniques et de Service PATS,
- les entretiens avec le personnel de soutien pédagogique et didactique,

- les entretiens avec les étudiants sur le site de l'Espace Numérique Ouvert ENO de Mermoz,
- la visite des locaux de l'ENO de Mermoz,
- La présentation et la synthèse des observations des experts.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

o **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

La visite s'est très bien passée. C'est dans une ambiance de cordialité, de convivialité et d'échanges respectueux que cette visite s'est déroulée. Les évaluateurs remercient toute l'équipe du programme pour l'accueil et la disponibilité.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en trois rubriques : points forts, points à améliorer et recommandations. Il a été précisé à la Direction que le rapport qui leur sera soumis dans les semaines à venir reviendra en détail sur tous ces points.

La visite a pris fin vers 17 heures.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études et de formation
Standard 1.01 : Le programme d'études et de formation est régulièrement dispensé.
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>Le programme de Licence d'Economie Appliquée est régulièrement dispensé depuis 2013-2014. Avec les procès-verbaux des délibérations, les experts ont constaté que le programme a sorti deux promotions. Les enseignements, le tutorat et les autres activités d'animation pédagogique sont régulièrement dispensés conformément à la maquette de formation.</p> <p>Conclusion sur le standard : Atteint</p>
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>Le programme de Licence d'Economie Appliquée a pour objectif de préparer les étudiants aux métiers de l'économie, de la comptabilité, de la finance et du contrôle, que ceux-ci soient exercés dans le cadre d'études économiques, en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable. Les</p>

objectifs de formation visés par ce programme sont clairement définis et s'inscrivent dans le plan stratégique de l'UVS.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : Le programme d'études et de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique dans le but de contribuer, selon ses moyens, à répondre à leurs besoins.

Appréciation globale du standard

Le parcours Economie Appliquée de la Licence SEG est mis en œuvre dans l'optique de mieux répondre aux préoccupations de l'employabilité des diplômés. Le programme de formation prépare les diplômés à être opérationnels dès l'obtention de la Licence. L'UVS, à travers la Division de l'insertion professionnelle, l'intervention de professionnels dans la formation et la signature de conventions de stages, participe à la satisfaction des besoins du monde socio-économique.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées. Le Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)/tuteurs prend une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme

Appréciation globale du standard

La Licence en Economie Appliquée du programme de Sciences économiques et de Gestion est logée dans le Pôle SEJA. Elle est pilotée par un docteur en Economie recruté comme enseignant chercheur à l'UVS. Toutes les parties prenantes concernées par le programme (enseignants, étudiants et personnel administratif) sont tenues informées de leurs prérogatives et responsabilités.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale du standard

Le programme d'études et de formation est conçu conformément au système LMD. Les instances pédagogiques sont mises en place et participent à l'amélioration des conditions d'étude. Une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) est mise en place. Cependant, l'absence de Procès-Verbaux de délibération signés par les membres du jury, durant le parcours de la Licence, ne garantit pas la fiabilité des délibérations. Le système d'évaluation des enseignements est mis en place, mais depuis

2013, la licence en économie appliquée n'a pas fait l'objet d'une évaluation, d'où les incohérences notées sur les Unités d'enseignements (UE) et les Éléments constitutifs (EC).

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques

Standard 3.01 : Le programme d'études et de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale du standard

La maquette existe et répond au format LMD. Les unités d'enseignement mettent en évidence clairement les connaissances et les compétences à acquérir pour un analyste économique. L'exploitation des syllabi a permis de constater qu'ils définissent clairement les objectifs et les contenus des cours.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : Les méthodes d'enseignement utilisées et les ressources pédagogiques proposées aux étudiants permettent d'assurer la transmission des connaissances et l'acquisition des compétences visées.

Appréciation globale du standard

Globalement, le programme d'études couvre les aspects principaux de l'économie et de la gestion. Les méthodes d'enseignement et les outils pédagogiques favorisent l'atteinte des objectifs de formation. En plus du programme d'études traditionnel, la formation propose, entre autres, des modules en Leadership, Culture numérique et Développement personnel.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : Les étudiants ont la possibilité de s'auto-évaluer tout au long de la formation avec un Feed-back d'enseignants ou de tuteurs qui leur permettent de mesurer leur niveau d'appropriation des enseignements. Le programme a défini une procédure d'évaluation des apprentissages adaptée à la formation à distance.

Appréciation globale du standard

Les enseignements de la licence d'Economie appliquée sont structurés en séquences d'apprentissage. Chaque séquence d'apprentissage est composée de ressources et d'activités d'apprentissage.

Parmi les activités d'apprentissages proposées aux apprenants, figurent les **tests de connaissance** et les travaux dirigés permettant de garantir une auto-évaluation de chaque apprenant.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale du standard

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et connues de tous les étudiants. Il existe un processus de dématérialisation au niveau de la scolarité.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 3.05 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants et varient de 80 à 95%. Le maintien des taux de réussite est garanti par des enseignants motivés et disponibles. Pour rester sur la même dynamique, la cellule pédagogique Sciences économiques et de gestion reste constamment en alerte pour répondre avec efficacité aux sollicitations des apprenants.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER/Tuteurs)

Standard 4.01 : L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.

Appréciation globale du standard

Les procédures de recrutement du PER et des tuteurs du programme permettent de garantir la qualité du corps professoral. Il existe plusieurs Professeur associés de rang A, quatre enseignants permanents et de 34 tuteurs statutaires permanents. Les PER et tuteurs sont régulièrement formés aux outils des TIC.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/tuteurs est définie.

Appréciation globale du standard

Les contrats des P.E.R./tuteurs comprennent des indications claires sur la répartition du temps de travail et les activités administratives selon trois (3) catégories. La catégorie 3 est réservée aux professionnels et les catégories 1 et 2 aux doctorants. Les charges horaires d'enseignement, applicables aux enseignants associés, sont clairement définies.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : L'institution assure un développement structuré et bénéfique d'échanges de PER avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et internationales.

Appréciation globale du standard

L'institution s'appuie sur les échanges avec les collègues des universités nationales et internationales pour la conception de cours. De même, des conférences et séminaires sont fréquemment organisés afin de favoriser ce cadre d'échanges scientifiques et pédagogiques en sus des voyages d'études des PER permanents de l'UVS.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Le Personnel administratif, technique et de service intervenant dans le programme est qualifié.

Appréciation globale du standard

Le PATS est qualifié parce que régulièrement formé pour répondre aux besoins spécifiques des tâches de la formation en ligne. Cette qualification est garantie par des renforcements de capacités, des formations en méthodologie et des formations pédagogiques.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : Les activités du PATS sont encadrées et règlementées pour assurer le bon déroulement du programme.

Appréciation globale du standard

Au sein du Pôle SEJA dans lequel la licence en Economie appliquée est déroulée, le PATS est affecté sur la base des profils requis décrits dans les fiches de poste. L'appui du PATS aux activités du programme est effectif et règlementé.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiants
Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>Les conditions d'admission au programme de la licence Economie appliquée sont clairement définies et publiées. Les conditions particulières d'admission aux différentes Licences sont également définies par l'UVS et portées à la connaissance des candidats. L'accès en première année de licence se fait sur la base du baccalauréat via Campusen</p> <p>Conclusion sur le standard : Atteint</p>
Standard 6.02 : Il est mis en place un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation adapté à la formation à distance.
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>Des Bureaux d'Accueil, d'Information et d'Orientation (BAIO) sont mis en place au sein des Espaces numériques ouverts (ENO). En plus du PATS, des étudiants moniteurs, bénéficiant de formation, assurent ce dispositif. L'utilisation de la plateforme et des réseaux sociaux permet de renforcer aussi le dispositif.</p> <p>Conclusion sur le standard : Atteint</p>
Standard 6.03 : Les étudiants ont accès aux ressources informatiques (ordinateurs et internet etc.). Ils bénéficient d'une assistance à l'utilisation du dispositif de formation à distance.
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>Les nouveaux étudiants inscrits administrativement et ayant suivi des cours d'initiation en informatique, bénéficient d'un ensemble d'outil de travail (ordinateurs, SIM et périphériques de connexions). Le slogan « un étudiant un ordinateur » est une réalité à l'UVS.</p> <p>De plus, les équipements disponibles dans les ENO permettent d'assurer la disponibilité des ressources informatiques.</p> <p>Conclusion sur le standard : Atteint</p>

<p>Standard 6.04 : L'égalité des chances entre hommes et femmes d'une part et d'autre part entre les étudiants des zones urbaines et rurales est réalisée.</p>
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>L'égalité des chances entre les hommes et les femmes est assurée. Environ, 47% des étudiants orientés à l'UVS sont des femmes. La souplesse du modèle pédagogique permet aux femmes, quelle que soit leur occupation de bénéficier d'un enseignement de qualité.</p> <p><i>Conclusion sur le standard : Atteint</i></p>
<p>Standard 6.05 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.</p>
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>Les enseignements à l'UVS sont dispensés conformément au système LMD. Les conventions entre l'UVS et les universités partenaires intègrent cette clause de mobilité des étudiants bien que cela ne soit pas encore effectif. Le manque d'harmonisation des contenus de formation constitue la principale contrainte de la mobilité.</p> <p><i>Conclusion sur le standard : Non Atteint</i></p>
<p>Standard 6.06: Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiants.</p>
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>L'encadrement des étudiants est assuré par des tuteurs bien formés. L'explication du cours est assurée à travers les activités synchrones, les activités asynchrones, des séances de remédiations et le monitorat.</p> <p><i>Conclusion sur le standard : Atteint</i></p>
<p>Standard 6.07: Le programme a mis en place un service de réclamation pour assister les étudiants sur les plans technique et organisationnel.</p>
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>Un dispositif de réclamation est mis en place. Le chargé pédagogique est l'interlocuteur direct des étudiants pour une meilleure prise en charge de leurs préoccupations. Les supports numériques sont aussi pris en compte dans l'assistance des étudiants.</p> <p><i>Conclusion sur le standard : Atteint</i></p>

Standard 6.08: Le programme se préoccupe de l'insertion professionnelle des étudiants.
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>L'UVS a déployé plusieurs stratégies pour l'insertion professionnelle des étudiants. Il s'agit principalement de l'accompagnement à l'acquisition d'une première expérience professionnelle, de l'accompagnement à l'embauche dans le domaine d'études notamment en SEG et de l'accompagnement des porteurs de projets à l'entrepreneuriat</p> <p><i>Conclusion sur le standard : Atteint</i></p>

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et infrastructures
<p>Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.</p>
<p>Appréciation globale du standard</p> <p>L'UVS dispose d'un siège, de l'annexe du siège et des ENO. Au nombre de 13, les ENO sont équipés de salles de cours et de salles informatiques. La mise en place de l'internet haut débit au siège et dans les ENO permet d'assurer l'amélioration des conditions de travail du personnel et des apprenants. L'existence des liaisons Internet avec les fournisseurs d'accès à Internet SONATEL, Free et Expresso permet de faciliter l'accès aux ressources.</p> <p><i>Conclusion sur le standard : Atteint</i></p>

5. Points forts

- Le rapport est clair et bien structuré suivant les recommandations de l'ANAQ-SUP ;
- La maquette est en phase avec les objectifs du programme de la L1 à la L3 ;
- Le PER, les Tuteurs et PATS sont compétents et motivés. Il y'a une forte implication des PER, Tuteurs et PATS dans le processus décisionnel (mise à disposition des maquettes et gouvernance pédagogique et administrative) ;
- Les étudiants trouvent la formation de haut niveau (voir en se comparant avec les universités classiques). Le parcours des étudiants est valorisé avec les services à la communauté ;

- On note un effort considérable en termes de politique de dotation des PATS et Etudiants en Ordinateur et Connexion internet. Les locaux sont adéquats et bien équipés avec un comité d'hygiène et de sécurité du travail ;

6. Points faibles

On note :

- Une faible présence de matières de découverte et complémentaires, en gestion et dans les fondamentaux du droit, en particulier le Droit des affaires ;
- une faible exploitation des résultats des évaluations des enseignements par les étudiants ;
- un décalage dans certaines matières entre le tuteur et le responsable du cours au niveau des TD et TP;
- une absence de laboratoire de recherche pour la promotion du PER ;
- une faible représentativité des PATS par rapport au nombre d'étudiants qui crée des surcharges de travail

7. Appréciations générales sur le programme

La Licence professionnelle d'Economie appliquée (EA) de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS) s'inscrit globalement sur la ligne directrice de l'ANAQ-SUP. Il permet d'acquérir une formation à la fois générale et spécialisée qui conduit soit à une insertion professionnelle soit à la poursuite des études de doctorat. La maquette est conforme aux standards du système LMD.

Toutefois, la maquette souffre de manquements quant à l'harmonisation schématique des différentes sections (CM, TD, TPE, VHT), il gagnerait aussi, en crédibilité si on parvenait à l'améliorer en y ajoutant des matières transversales, des matières complémentaires et des matières de découvertes.

De plus, certaines unités d'enseignements comme les techniques quantitatives de gestion doivent être harmonisées dans l'ensemble des semestres. Hormis ces quelques remarques, les produits de la formation correspondent bien avec les attentes du marché du travail.

8. Recommandations à l'établissement

Le personnel administratif et le personnel d'enseignement et de recherche du Programme de formation de la licence professionnelle en Economie Appliquée se sont investis pour œuvrer à la réussite de ce dernier. Ce qui constitue un avantage considérable pour l'avenir de cette formation au

regard des ressources (humaines, financiers et techniques) mises à sa disposition. Toutefois l'équipe des experts a formulé les recommandations suivantes :

- Mieux exploiter les résultats des évaluations des enseignements faites par les étudiants ;
- Améliorer la synchronisation dans le déroulement des cours, TD et TP ;
- Mettre en place des équipes de recherche pluridisciplinaires ;
- Augmenter les effectifs des PATS ;
- Mieux impliquer la direction de l'insertion des stages dans l'accompagnement des étudiants ;
- Renforcer et redynamiser le réseau des alumnis.

9. Recommandations à l'ANAQ-SUP

L'un des objectifs prioritaires de l'ANAQ-SUP est d'œuvrer à la bonne marche des universités publiques et privés d'enseignement supérieure. Cependant, au regard des dispositions des experts, et des procédés d'évaluation à respecter, nous formulons les recommandations suivantes pour une meilleure concordance des activités, à savoir :

- Initier des séminaires de concertations entre les experts pour harmoniser certains procédés ;
- Valoriser l'indemnité de déplacement des experts venant des autres régions ;

10. Proposition de décision

Proposition de décision : Proposition d'accréditation Acceptée